

SANTÉ DES ARTISANS :

comment se portent-ils ?

Une étude menée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire et Harmonie Mutuelle



80% JUGENT LEUR ÉTAT DE SANTÉ
GLOBALEMENT BON
MAIS ILS DÉCLARENT AVOIR...

UN RYTHME DE TRAVAIL EFFRÉNÉ



46% TRAVAILLENT
+ 50 H PAR SEMAINE
17% TRAVAILLENT
+ 60 H PAR SEMAINE

66%
S'ACCORDENT
- DE 2 JOURS DE REPOS
PAR SEMAINE

QUI EMPIÈTE SUR L'ÉQUILIBRE DE LEUR QUOTIDIEN...



69% ÉPROUVENT DES DIFFICULTÉS POUR CONCILIER
VIE PROFESSIONNELLE
ET **VIE PERSONNELLE**

77%
ESTIMENT NE PAS AVOIR LA POSSIBILITÉ
DE S'ARRÊTER SI LEUR MÉDECIN
LEUR PRÉSCRIT. **POURQUOI?**

68% TROP D'INCIDENCES FINANCIÈRES

54% N'ONT PAS DE PERSONNEL POUR LES REMPLACER

ENTRAÎNE UN STRESS PERMANENT...

57%

ESTIMENT QUE LA PLUPART DE
LEURS JOURNÉES DE TRAVAIL
SONT

STRESSANTES

JUSQU'À
83% POUR LES
ENTREPRISES
DE +1 SALARIÉ



PRINCIPAUX FACTEURS DE STRESS

50% SANTÉ FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE

37%

INCERTITUDE DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE À COURT TERME

41%

MULTIPlicité DES TÂCHES À ACCOMPLIR SIMultanément

L'ORIGINE DU STRESS NUMÉRIQUE

59%

PROVIENT DU VOLUME D'INFORMATIONS À GÉRER



47%

RESSENTENT DU STRESS NUMÉRIQUE DANS LEUR QUOTIDIEN

ET UNE FATIGUE RÉCURRENTE...



ONT DES DIFFICULTÉS DE SOMMEIL FRÉQUENTES

36%

ET UNE FATIGUE RÉCURRENTE...

47%

DORMENT MOINS DE 7H PAR NUIT

ET UNE FATIGUE RÉCURRENTE...

50%

SE SENTENT SOUVENT VIORE TOUT LE TEMPS FATIGUÉS



L'ENVIRONNEMENT ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL QUI IMPACTENT DURABLEMENT LA SANTÉ

QUI IMPACTENT DURABLEMENT LA SANTÉ



UN IMPACT SUR LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

34% ESTIMENT ÊTRE FORTEMENT OU TRÈS FORTEMENT IMPACTÉS

LES CAUSES PRINCIPALES

59% TENSIONS OU SURCHARGE MENTALE LIÉE À LA GESTION D'ACTIVITÉ

53% POSTURES PROLONGÉES OU EFFORTS PHYSIQUES INTENSES

50% RYTHME DE TRAVAIL INTENSE

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ AU TRAVAIL



PRINCIPAUX FREINS

46%

COÛT FINANCIER

38%

MANQUE DE TEMPS

27%

CRAINTE D'UN IMPACT NÉGATIF (ACTIVITÉ, RENTABILITÉ)

BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT :

26%

ACCÈS À UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ OU À UN SUIVI RÉGULIER

25%

AIDE ADMINISTRATIVE OU ORGANISATIONNELLE

